



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Reconduction de la convention collective 2016-2020 des professeures et professeurs de l'Université Laval

Québec, le 4 mars 2021 — Le Comité exécutif du Syndicat des professeurs et professeures de l'Université Laval (SPUL) avise la communauté universitaire et la population en général qu'il a signé, le 29 janvier dernier, une lettre d'entente avec la direction de l'Université Laval sur la reconduction de la convention collective SPUL-UL (2016-2020). À la suite d'une recommandation favorable des déléguées et délégués du Conseil syndical, les professeures et professeurs membres du SPUL se sont prononcés en grande majorité, par voie de référendum, en faveur de cette reconduction de leur convention collective. Celle-ci a été motivée, de part et d'autre, par les obstacles temporaires et exceptionnels que la pandémie de la COVID-19 impose, entre autres, pour mener à bien une négociation.

L'entente convenue prévoit que l'actuelle convention collective restera en vigueur jusqu'au 1^{er} décembre 2022.

- 30 -

SOURCE :

Alain A. Viau, président
Syndicat des professeurs et
professeures de l'Université Laval (SPUL)
spul@spul.ulaval.ca
Téléphone : 418-656-2955
Sur la toile : www.spul.ulaval.ca